

vint y remplir cette charge. A son entrée à Lyon, en 1462 ou 1463, le Chapitre métropolitain le complimenta et lui fit des présents, comme on le voit dans les actes de ce Chapitre (1). Nous avons lieu de croire qu'il ne résida pas à Lyon, car il ne paraît y avoir fait aucun acte, et son nom n'y figure dans aucun événement. Six ans après son entrée à Lyon, et en 1468 (2), il fut nommé gouverneur du Roussillon, et Louis XI ne cessa de l'employer dans les guerres et les négociations. Il mourut, en 1477, des suites d'une blessure qu'il avait reçue en visitant les fortifications de Bouchain (3). Ce n'est que vingt ans après que nous lui trouvons un successeur dans le gouvernement du Lyonnais.

1498.

II. CÉSAR BORGIA, vicomte de Valentinois, fils naturel d'Alexandre VI. Chargé d'apporter le chapeau de cardinal à George d'Amboise, archevêque de Rouen, il partit de Rome

(1) Livre XXI, f. 234.

(2) Cette même année 1468, le comte de Comminges ( Jean, bâtard d'Armagnac ), maréchal de France et gouverneur du Dauphiné, vint à Lyon au mois de juin, avec le titre de *lieutenant du Roy au pays de Lyonnais*, et fit faire différentes fortifications pour préserver cette ville d'une surprise de la part des troupes du duc de Bourgogne. Le 30 octobre suivant, on apprit que la paix avait été signée entre Louis XI et Charles-le-Téméraire. Le comte de Comminges partit alors de Lyon, où, durant son séjour, le Consulat lui fit présent, entre autres choses, de *draps de soie jusqu'à 100 livres, et de deux bassins d'argent*, du poids de 12 marcs. Vers la fin de l'année suivante, le Consulat ayant appris que le comte de Comminges se disposait à épouser Marguerite de Saluces, députa Philibert de Chaponay à Grenoble, pour lui offrir, au nom de la ville de Lyon, 12 douzaines de *perdrix rouges et blanches*, et 12 douzaines de *conmils*. En décembre 1470, Lyon éprouva de nouvelles craintes de la part de Charles-le-Téméraire et de Philippe de Savoie; Comminges revint en cette ville et s'y trouvait encore en août 1472. *Actes consulaires*, copie de C. B., T. III, p. 2-97; A. P., *Notes et documents*.

(3) *Biogr. univ. et Biogr. lyonn.*, art. *Tannequi*.